

 <b>FSMA</b> AUTORITÉ VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARCHÉN	<b>Notification de transparence</b> Formulaire TR-1 BE <b>PART I</b>
---	--

1. Statut de la notification

2. Emetteur

Nom	HOME INVEST BELGIUM
Numéro d'identification	0420-767-885

3. Motif de la notification

+

4. Notification par

+

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
AXA S A	25 Avenue Matignon 75008 Paris, France

+

6. Cédant(s) des droits de vote (à remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

+

 Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux références 9 et 10.

Part II

7. Date de dépassement de seuil

8. Seuil franchi (en %)

 Si ce seuil franchi est supérieur au seuil minimum, il vous suffit de me préciser le nom des deux derniers chiffres de l'entier 10.

9. Dénominateur

 Veuillez compléter le dénominateur avant d'atteindre les seuils.

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		B) droits de vote	C) droits de vote	D) % de droits de vote	
0 (Nombre total de droits de vote)		Attached à ces titres	Non liés à ces titres	Attached à ces titres	Non liés à ces titres
AXA S A	0	0	0	0,00%	0,00%
AXA Holdings Belgium S A	0	215 730	0	0,04%	0,00%
AXA Belgium S A	537 830	395 700	0	0,29%	0,00%
Sous-total	637 830	521 030	0	15,81%	
TOTAL		521 030	0	15,81%	0,00%

-  
+  
+

B) Instruments financiers assimilés		Après la transaction				
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
		DD/MM/YYYY	DD/MM/YYYY ou Toute			
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>+</b>

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> et de saisir

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	<b>CALCULER</b>	<b>521 830</b>

#### 11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

AXA Belgium S.A. est détenue à 94,93% par AXA Holdings Belgium S.A. et 5,07% par AXA S.A.  
AXA Holdings Belgium S.A. est détenue à 100% par AXA S.A.  
AXA S.A. n'est pas une entité contrôlée

#### 12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur		cessera de détenir / délendra à nouveau	0	(DD/MM/YYYY)
				droits de vote à partir du

#### 13. Information supplémentaire

Déclaration de transparence effectuée suite à la cession de 215 730 actions par AXA Belgium S.A. à AXA Holdings Belgium S.A en date du 08 novembre 2019 sans modification de la participation consolidée d'AXA S.A.

Les entités opérationnelles du Groupe AXA comprennent les sociétés d'assurance filiales d'AXA qui détiennent et exercent leurs droits de vote indépendamment de toute autre entité du groupe AXA exerçant des activités de gestion d'actifs dans les conditions posées à l'article 1162 de la loi du 2 mai 2007

Fait à Paris La Défense

Le 13/11/2019 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité : Alexandra BLANCHARD, Head of Global Compliance - Support Functions

Signature :